



Mesdames, Messieurs les Conseillers  
communautaires

Loches, le 7 avril 2022

## OBJET

---

### CONVOCATION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LOCHES SUD TOURAINE

*Vu la loi 99-586 du 12 juillet 1999 art. 36-1 et l'art. L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

**Mesdames, Messieurs,**

**J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine assemblée plénière de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine qui se tiendra le Jeudi 14 avril 2022 à 18H00 à l'Espace Agnès SOREL – LOCHES**

***Conformément à la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 prolongeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 31 juillet 2022, le quorum est toujours fixé actuellement au tiers des membres présents et chaque membre de l'assemblée délibérante peut être porteur de 2 pouvoirs***

***Une retransmission en direct sera organisée et accessible depuis la page Facebook ainsi que sur la chaîne YouTube de Loches Sud Touraine***

## ORDRE DU JOUR

---

- Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mars 2022
- Présentation des délibérations du Bureau
- Rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes sur les comptes et la gestion de la communauté de communes pour les exercices 2017 à 2020 : présentation et débat
- Budget principal : création d'une autorisation de programme pour le désenvasement de la base de loisirs de Chemillé-sur-Indrois
- Budget annexe développement économique et touristique : création d'une autorisation de programme pour le développement touristique de la base de loisirs de Chemillé-sur-Indrois
- Office du Tourisme communautaire – Loches Touraine Châteaux de la Loire – Avis sur le budget 2022 – Subvention 2022
- Budget principal : vote du budget primitif pour 2022
- Fiscalité directe locale : cotisation foncière des entreprises et taxes foncières : vote des taux 2022
- Budget annexe développement économique et touristique : vote du budget primitif pour 2022
- Budget annexe eau régie à autonomie financière vote du budget primitif 2022
- Budget annexe assainissement régie à autonomie financière : vote du budget primitif pour 2022
- Budget annexe déchets ménagers financement par la TEOM : vote du budget primitif pour 2022
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : vote des taux 2022
- Budgets annexes lotissements et zones d'activités économiques : vote des budgets primitifs pour 2022

.../...

- Avis sur les demandes de permis de construire concernant une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire des communes d'Abilly et du Grand-Pressigny
- Avis sur la demande d'autorisation d'implantation et d'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Sepmes
- Statuts du Syndicat Mixte de la Manse Etendu - Modification de la dénomination
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : avenant n°2 de prolongation avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat- Renouveau de l'OPAH - Étude pré-opérationnelle
- Création d'un Comité Social Territorial commun avec formation spécialisée entre la CCLST et le CIAS- Nombre de représentants - Paritarisme
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



Gérard HÉNAULT

PJ : Liste des décisions prises par le Président en matière de marchés publics et accords-cadres.